



Fonction

**Régisseur (sseuse) adjoint(e)
des Studios de Répétitions
SMAC La Cartonnerie**

Candidatures
Jusqu'au 18 septembre 2023 inclus
Entretiens
Prévus le 21 septembre 2023
Date d'embauche prévisionnelle :
Lundi 2 Octobre 2023

CCNEAC, Groupe 7,
Echelon à définir (*brut à partir de 1 774,28 €*)

Lieu de travail
La Cartonnerie,
Reims, Marne, 51

Etablissement : LA CARTONNERIE

Scène de Musiques Actuelles, La Cartonnerie a ouvert en février 2005. Deux salles de concert (350 et 1 200 places), un lieu de diffusion dédié aux acteurs locaux – le « Floor » (capacité concert : 120 places), six studios de répétition, un studio d'enregistrement, un centre de ressources et d'informations, un espace d'expositions, un centre de formation professionnelle. Activité : Environ 100 concerts à l'année, 40 000 spectateurs, un festival.

Concernant les pratiques musicales, la Cartonnerie a pour vocation de conseiller l'ensemble des artistes qui la sollicite et qui utilise ses locaux. Elle contribue également à la formation des musiciens du territoire via des rencontres et ateliers réguliers adaptés aux enjeux actuels.

Les studios de répétitions et d'enregistrement

La Cartonnerie est équipée de 6 studios de répétitions de 15 à 50 m². Un espace de travail pour les pratiques musicales accessible à tous les musiciens, amateurs et professionnels : au total plus de 300 projets investissent les locaux chaque année. Les régisseur/ses/rs de studio accueillent et conseillent chacun des groupes et musicien/ne/s dans leurs projets.

Les Studios font partis du secteur « Activités » de la Cartonnerie et fonctionnent à ce titre en lien direct avec l'accompagnement : ils sont le cadre du dispositif « Répétition » qui permet de suivre spécifiquement chaque année 12 projets de tous niveaux et toutes esthétiques. Les « Ateliers & RDV des Studios » sont proposés chaque mois pour répondre aux problématiques de la scène locale. Le salon et le bar des studios offrent un endroit convivial, favorisant les rencontres et discussions entre musicien/ne/s et groupes.

<http://www.cartonnerie.fr/studios/>

Définition du contrat

- CDI à temps plein (de droit privé) – 35 heures hebdomadaires
- Modulation annuelle du temps de travail
- Travail de nuit et le week-end en fonction des horaires d'ouverture public des studios :
Semaine 1 = Lundi / Vendredi / Samedi / Dimanche
Semaine 2 = Mardi / Mercredi / Jeudi
- Agent de Maîtrise - Groupe 7 de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles / échelon à définir en fonction des capacités et de l'expérience

Profil et Compétences

Connaissances et savoir-faire

- ✓ Très bonne connaissance des esthétiques musicales actuelles
- ✓ Expérience demandée dans la gestion de caisses et rapports d'encaissements
- ✓ Maîtrise des outils bureautique (Excel impératif)
- ✓ Formation et/ou expérience dans le domaine de la technique du son souhaitée
- ✓ Connaissance de la vie et des réalités des projets musicaux amateurs appréciée

Savoir être

- ✓ Bon relationnel, sens de l'accueil et de la transmission
- ✓ Goût du travail collaboratif
- ✓ Rigueur d'organisation et autonomie
- ✓ Capacité d'initiative et de proposition

Missions & responsabilités

Sous la responsabilité du responsable de l'accompagnement des pratiques et des publics, et en équipe avec le régisseur principal, le/la régisseur/se adjoint/e des studios de répétition de la Cartonnerie a en charge le fonctionnement des Studios de la Cartonnerie, et en particulier de la régie de recette (encaissement) qui y est associée.

Les régisseurs des studios représentent la Cartonnerie auprès des usagers : ils sont le premier interlocuteur des musiciens. La plupart des services et prestations proposées aux Studios étant payants, les régisseurs doivent aussi en assurer le fonctionnement administratif.

Accueil :

- ✓ **Accueil physique et téléphonique**
Disponibilité, convivialité et réactivité de l'ouverture à la fermeture des locaux.
- ✓ **Renseignements et informations**
Parfaite connaissance de l'ensemble de l'offre des Studios et de la structure, relais des supports de communication afférents et orientation des usagers vers les personnes ressources.
- ✓ **Vie des Studios**
Responsabilité de la bonne dynamique du lieu, de la qualité des prestations offertes et donc de la satisfaction des usagers :
 - Faire respecter le règlement des Studios (sécurité, santé etc.)
 - Gestion des réservations, locations et vente des boissons du bar
 - Travaux de maintenance du matériel technique et des locaux

Ressource et Conseil :

- ✓ **Technique**
Accompagnement des usagers selon leurs besoins (formulés par les musiciens ou diagnostiqués par le salarié) :
 - Répétition : disposition, organisation et déroulement de la répétition, sensibilisation aux risques de troubles auditifs...
 - Matériel : installation, réglage et utilisation
- ✓ **Artistique**
Relais du pôle accompagnement sur le :
 - Repérage des nouvelles formations, mais aussi des besoins de l'ensemble des usagers,
 - Regard extérieur pour les groupes demandeurs de retours,
 - Conseil aux usagers et transmission des actualités et propositions de la structure (RDV et Ateliers des Studios notamment)

Administration :

- ✓ **Régie de recettes des studios – encaissements des recettes (nommé régisseur suppléant sous la responsabilité du régisseur titulaire)**

Devis, facturation, encaissement et suivi des sommes dues par les usagers
Cogestion des caisses et des rapports d'encaissements

- ✓ **Régie du bar (nommé régisseur mandataire sous la responsabilité du responsable de bar)**

Cogestion des stocks et de la caisse

Modalités pratiques

- Candidature uniquement par mail (CV + lettre de motivation) **jusqu'au 18 septembre 2023 inclus**
- A envoyer à : accompagnement@cartonnerie.fr
- Les candidats (tes) retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien qui se déroulera le **jeudi 21 septembre 2023**